

LE BLOC OPÉRATOIRE EN COLÈRE!

CONFÉRENCE DE PRESSE

JEUDI 23 OCTOBRE 2025

VOCO MONTPARNASSE

« LE BLOC »

- Union syndicale « AAL-SYNGOF-UCDF »
 - Union Avenir spé – LE BLOC
- Intervenants :
 - **Philippe CUQ**, président Union des Chirurgiens de France (UCDF)
 - **Didier LEGEAIS**, président Syndicat National des Chirurgiens Urologues Français (SNCUF)
 - **Ambroise SALIN**, membre du CA de l'UCDF
 - **Loïc KERDILES**, président du Syndicat des Anesthésistes Libéraux (AAL)
 - **Bertrand de ROCHAMBEAU**, président du Syndicat National des Gynécologues Obstétriciens de France (SYNGOF)

LES ÉVÉNEMENTS QUI ONT DECLENCHÉ NOTRE COLÈRE

- La loi GAROT la première attaque 2025
 - La loi MOUILLER
 - Le non-respect des accords conventionnels au 1^{er} juillet
 - Le report de la réforme de la CCAM
-
- **La lettre mission parlementaire premier ministre**
 - **Le rapport HCAAM**
 - **LE PLFSS 2026**

LE SECTEUR 2: RÉALITÉS

- Le reste à charge le plus bas d'Europe: 6% en 2025
- 93% des Français ont une assurance complémentaire santé
- Plus de 8 millions ont accès à des soins gratuits

LE SECTEUR 2: RÉALITÉS

- 40 à 70% des actes sont effectués en tarif opposable
- Dépense assurance maladie: 220 milliards soit 9% du PIB
- Assurance maladie obligatoire: 78,3%
- Complémentaire santé: 15,5%
- Ménages RAC: 6,2%

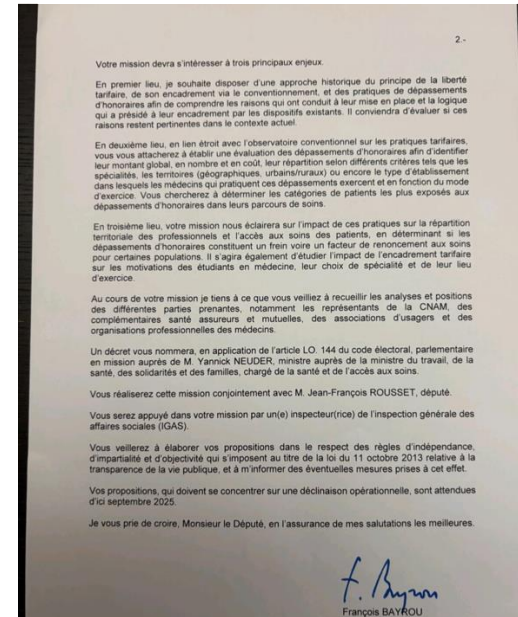
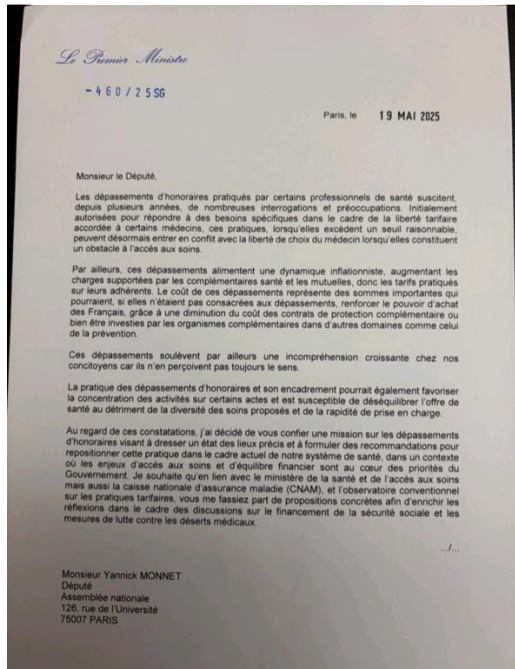
LA RÉALITÉ « TROUBLE » DES COMPLÉMENTAIRES

- 17 Milliards en 2000
- 42 milliards en 2025, (X2,5)
- 20-30% de frais de gestion : 8-12 milliards ... 30 ans de dépassement ...
- premier reste à charge des patients (1 500 €/foyer) < 100 € (dépassement toutes spé)
- < 20 € en chirurgie
- Les dépassements d'honoraires en chirurgie représenteraient 1 % du budget
- 1 an de CA = 1 siècle de dépassement
- Chiffres d'affaires cumulés de 2000 à 2025 : > 500 milliards > 2000 ans d'honoraires en chirurgie
- Dépassement en 2000 : 1,4 Milliards
- Dépassement en 2025 : 4,5 Milliards 220%

LA LETTRE DU PREMIER MINISTRE

- Il annonce clairement la nécessité
 - de contrôler
 - voire de fermer le secteur 2.
- Il y affirme que :
 - la liberté tarifaire constitue un obstacle à l'accès aux soins,
 - son dynamisme inflationniste limite le pouvoir d'achat des Français
 - les Français ne comprennent pas cette liberté tarifaire.
- Il écrit que
 - ces dépassements d'honoraires augmentent les charges des complémentaires santé,
 - qui, de ce fait, ne pourraient pas investir dans la prévention.
- Selon lui, ces dépassements déséquilibreraient l'offre de soins ;
- il demande à deux parlementaires
 - le député Jean-François Rousset, député renaissance, Yannick Monnet, député communiste
 - d'étudier les dépassements d'honoraires et de proposer des recommandations pour les contrôler,
 - ainsi que d'étudier les raisons des choix de spécialités par les étudiants en médecine.

LA LETTRE DU PREMIER MINISTRE





Haut Conseil pour l'avenir
de l'assurance maladie

Rapport du HCAAM

Les dépassements d'honoraires des médecins : état des lieux

HCAAM

- **Pour nos spécialités, malgré l'augmentation des compléments d'honoraires, les revenus ont sensiblement diminué ces dernières années.**
- Rapport HCAAM page 48 - 51

PROCHAINE ÉTAPE....

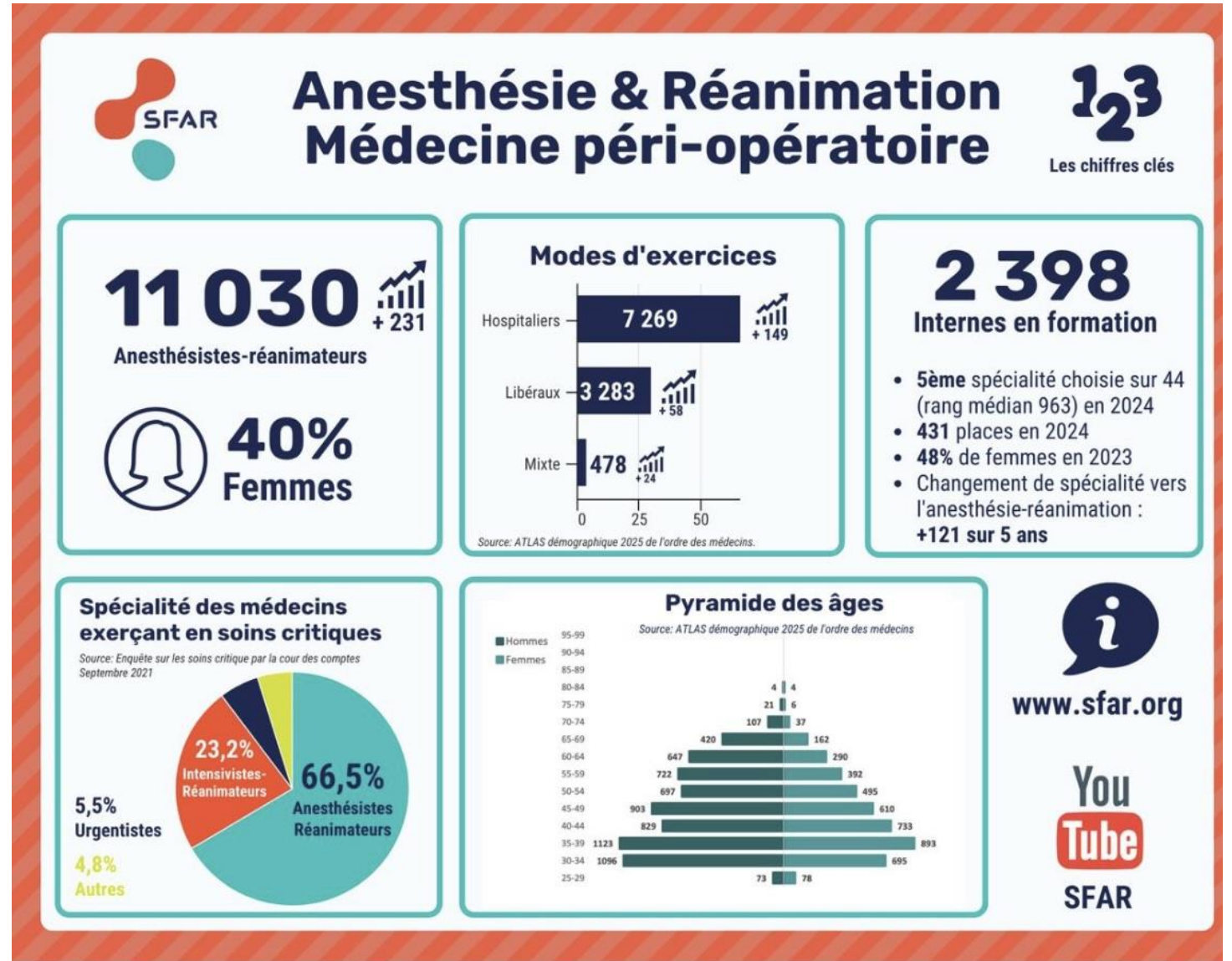
- La mission parlementaire ROUSSET/MONET qui doit être remise au premier ministre avant la fin du mois d'octobre et qui va probablement proposer
- *La restriction d'accès au secteur 2 pour les jeunes spécialistes*
- *La transformation du secteur 2 en secteur OPTAM*

ANNIVERSAIRE

- **La SÉCURITÉ SOCIALE fête ses 80 ans**
- **Le SECTEUR 2 fête ses 45 ans**

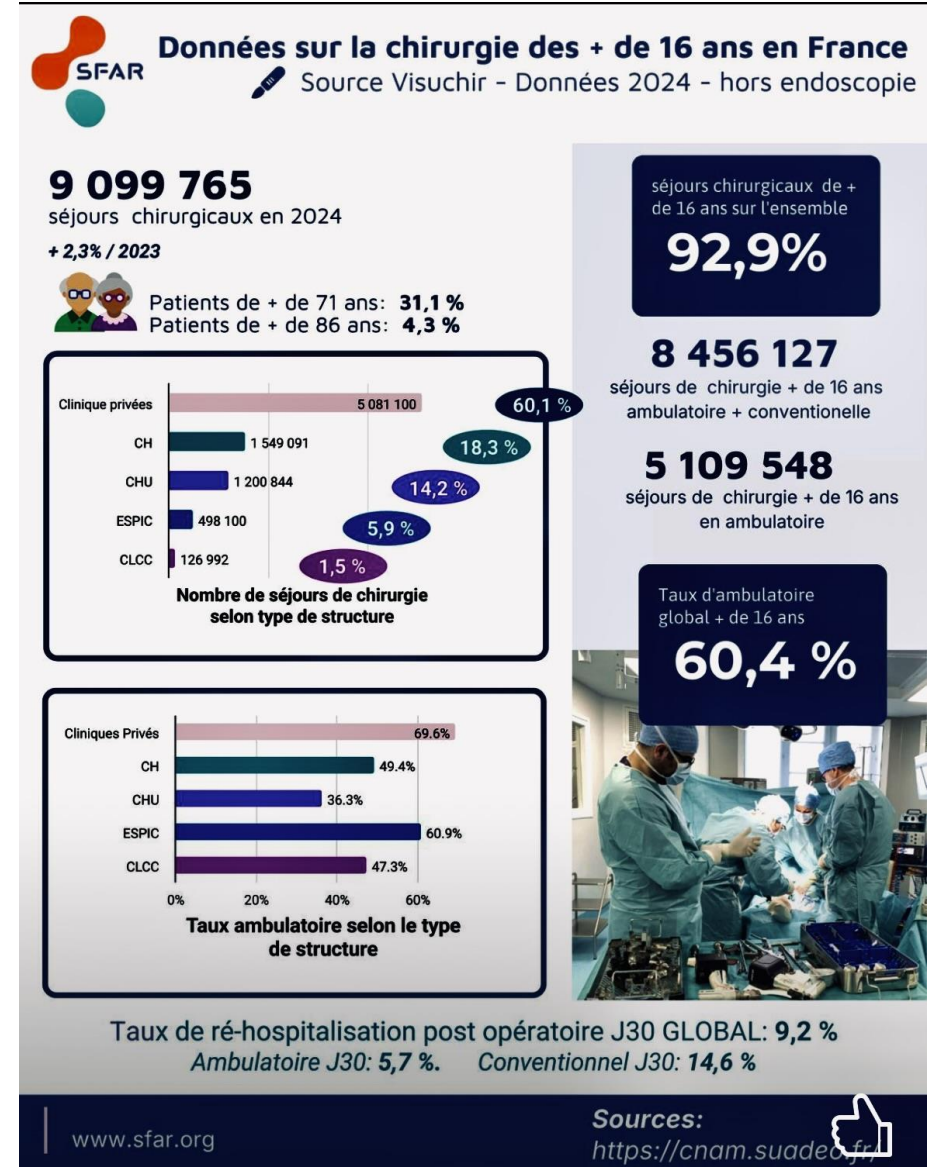
L'ANESTHESIE LIBÉRALE 2025

- LES
ANESTHÉSISTES
LIBÉRAUX= 30%



L'ANESTHESIE LIBÉRALE 2025

- Réalisent 60% de l'activité de chirurgie



TARIFS SS CCAM ANESTHESIE

- **PROTHÈSE TOTALE DE HANCHE NEKA020**
- 2005 = 229,90. 2025 = 229,90
- **VARICES EJGA002**
- 2005 = 64,29. 2025 = 69,27
- *Source 2005 & 2025 : CCAM*

TARIFS SS CCAM ANESTHESIE

• APPENDICECTOMIE SOUS COELIOSCOPIE

HHFA016

- $2005 = 103,64$. $2025 = 103,64$

• COLECTOMIE GAUCHE HHFA014

- 2005 = 293,12. 2025 = 308,23

- *Source 2005 & 2025 : CCAM*

TARIFS SS CCAM ANESTHESIE

- **PROSTACTECTOMIE RADICALE COELIOSCOPIE**

JGFC001

- 2005 = 314,88.

2025 = 314,88

- **CATARACTE BFGA002**

- 2005 = 125,40.

2025 = 112,60

PERTE DE VALEUR ACTES D'ANESTHESIE 2005-2025

- Comme le montre le rapport HCAAM, entre 2005 et 2025, les tarifs SS des actes d'anesthésie ont stagné et sur la même période, l'inflation a été de + 37%
- Nouveaux installés 2022-2023-2024 = 84%
- Ensemble des anesthésistes = 67%

source HCAAM 2025

LE SECTEUR 2 EN ANESTHÉSIE

- Il est maintenant indispensable
- Charges salariales spécifiques IADE
- Blocage des tarifs SS depuis 20 ans
- Anesthésie libérale = **33% des anesthésistes français assurent 60-70% de la chirurgie française**
- Et sur cette période **la mortalité liée à l'anesthésie a été divisée par dix** (*source : CNP ARMPO*), signe d'un progrès scientifique et organisationnel sans précédent.
- Avec une **sinistralité et une mortalité identique entre secteur public et secteur privé**, preuve d'une qualité et d'une sécurité des soins équivalentes. (*source : SFAR, ONRM, CNP ARMPO*)

LE SECTEUR 2 = LA SOLUTION

- C'est la solution et pas le problème
- Secteur conventionnel avec ses règles et ses limites
- Il ne coûte rien à l'assurance maladie
- Il permet de maintenir une offre de soins DE QUALITÉ sur tout le territoire
- Il permet l'innovation technologique et thérapeutique et l'accès à tous les patients
- Le reste à charge peut être modulé très facilement par LE CONTRAT RESPONSABLE imposé aux complémentaires santé

LE SECTEUR 2 = LA SOLUTION

Moins de 6% des néphrologues libéraux en secteur 2

10% des radiologues en secteur 2 en 2000, 66% des installés en 2022-2023-2024.
(source rapport HCAAM)

Depuis 1990 la chirurgie s'exerce en secteur 2 = 90%

Depuis 2022 l'anesthésie s'exerce en secteur 2 = 84%

Depuis 2022 l'obstétrique s'exerce en secteur 2 = 90%

LE SECTEUR 2 PERMET L'INNOVATION THÉRAPEUTIQUE

- LA CHIRURGIE ROBOTIQUE
- **Vésiculoprostatectomie par coelioscopie CCAM: 788,94 €**
- Redevance demandée aux urologues (*source enquête UCDF*):450 €
- Achat robot : 1 million €
- Contrat entretien : 100 K € / an
- Consommables par intervention = 698 € par intervention

EN OBSTÉTRIQUE LE SECTEUR 2 EST INDISPENSABLE

- En 1985 l'accouchement, tarif opposable: 149,40€
 - En 1985 l'assurance RCP obligatoire pour un accoucheur: 838,47€
 - En 1985 il faut faire 5,5 accouchements pour payer sa prime RCP
-
- En 2024, l'accouchement, tarif opposable: 373,90€
 - En 2024, l'assurance RCP moyenne obligatoire pour un accoucheur: 40000€, avec une aide de la SS de 2/3 plafonnée à 20000€: 20000€
 - En 2024 il faut faire 53,5 accouchements pour payer sa prime RCP

EN OBSTÉTRIQUE LE SECTEUR 2 EST INDISPENSABLE

- En 1985 il faut faire 5,5 accouchements pour payer sa prime RCP, 50% des naissances se font dans les cliniques privées.
- En 2024 il faut faire 53,5 accouchements pour payer sa prime RCP si on bénéficie de l'aide, mais 10% des accoucheurs n'y sont pas éligibles, pour eux il faut 100 accouchements: ils arrêtent les accouchements.
- **Les 850 accoucheurs restants sont en secteur 2, ils assurent 18% des naissances.**

PREMIERE ACTION « LE BLOC »

• Nous quittons l'OPTAM ACO

- 1- les accords n'ont pas été respectés par l'assurance maladie au 1^{er} juillet
- 2- la révision de la CCAM et ses conséquences tarifaires qui devait avoir lieu au premier trimestre 2026, est repoussée à la fin de 2027 début 2028
- 3- nous continuons à exercer en secteur 2

DEUXIEME ACTION « LE BLOC »

- Nous préparons l'exil de plusieurs jours des praticiens du bloc opératoire: anesthésistes , chirurgiens, obstétriciens
- Lieu : **BRUXELLES**
- Date: au mois de **janvier 2026**
- **Modalités précises** seront communiquées courant du mois de **novembre**